

LA MONTAGNE



GUIDE PRATIQUE MUNICIPAL
2023 2026

sommaire



2 La Montagne
en bref

12 Les services publics
de la ville

18 Mobilité et déchets

23 Enseignement
Enfance - jeunesse

28 Les associations locales

36 Social / Santé /
Solidarité

45 Logement

50 Emploi

51 Divers

56 Index



éditorial

Chers Montagnards, Montagnardes,

La Montagne a toujours été animée par **l'énergie et l'engagement de ses habitants** qui impulsent la richesse et la vitalité de ses associations. Ce tissu associatif dense contribue grandement à rendre notre ville plus accueillante et agréable pour tous. Culture, Sport, Environnement, Solidarités, Éducation... vous trouverez dans ce guide de quoi vous informer, vous impliquer, vous divertir.

Chaque Montagnard, chaque Montagnarde participe à rendre la ville agréable et solidaire.

Vous trouverez aussi toutes les adresses utiles au quotidien sur de nombreuses thématiques, n'hésitez pas à solliciter les agents municipaux et les autres organismes pour vous accompagner dans vos démarches et besoins particuliers. Bonnes découvertes à tous.

**Valérie Le Trouher -
Adjointe aux culture(S)**

**Sophie Mourlevat - Adjointe aux pratiques
sportives et aux équipements sportifs**



La Montagne, une commune SINGULIÈRE

Densité de la population

1 758 habitants au km²

de **2** à **38 m** d'altitude

Superficie **3,64 km²**

69 sections ou associations sportives

Nombre de logements

2 735

Nombre d'habitants

6 400

[Sources : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale – 2019]



Histoire

La création de la commune de La Montagne s'est faite par le regroupement de villages situés sur le territoire de Saint-Jean-de-Boiseau.

Entre 1839 et 1841, Aristide Demangeat, fils cadet de l'ex-directeur de l'Arsenal d'Indret, fait construire sur le point culminant du coteau une demeure bourgeoise, entourée d'un parc et de dépendances, qu'il nomme Villa La Montagne. Le village qui se constitue autour devient tout naturellement La Montagne. La population, ouvrière, développe un esprit républicain qui marquera la future commune de La Montagne. Elle s'installe progressivement sur un territoire essentiellement rural, achetant les terrains qu'ils construisent et cultivent après la journée de travail à l'usine.

Dès 1872, naît l'idée de fédérer cette population ouvrière dans une commune indépendante.

En 1877, la commune de Saint-Jean-de-Boiseau cède une partie de son territoire : trois cent trente-trois hectares de vignes. Avec l'acquisition de coteaux au domaine militaire, la superficie passe à trois cent soixante-quatre hectares : c'est la taille actuelle de la commune. Cette même année, la naissance officielle de la commune est enregistrée. Monsieur Jean-Vincent Violin est élu maire de la commune de La Montagne, le 15 juillet 1877.

[Source : « Mémoire vivante de La Montagne de 1877 à l'an 2000 » - par le Groupe Mémoire Vivante du Comité des Sages - 2003]

les habitants de La Montagne au sein des INSTANCES



Les groupes projets habitants

pour mettre en œuvre un projet
structurant proposé par les élus

DES GROUPES DE TRAVAIL

composés par des habitants,
des élus et des techniciens.

Comment participer à un Groupe Projet Habitant ?

Les Groupes Projet Habitant ont
une durée définie et limitée (entre
3 et 9 mois en général).

Leur lancement est annoncé sur
le site Internet de la mairie
et dans le magazine municipal.



4 CoCons (Comités consultatifs)

pour suivre
les différentes thématiques

- Cadre de vie
- Vie Associative – Culture(S)
– Communication - Sports
- Éducation – Solidarités
– Citoyenneté
- Ressources – Affaires Générales

Ce sont les espaces d'élaboration de
la politique municipale : coordination
et préparation des décisions. Ils sont
ouverts à tous les habitants.

LEUR MISSION : définir et prioriser les
actions concrètes à mettre en œuvre
pour l'ensemble de la thématique.

Comment assister- participer aux CoCons ?

Chaque CoCon se réunit 5 ou 6 fois
par an, en soirée, dans la salle du
Conseil municipal à la Mairie.

Leurs dates sont diffusées sur le site
Internet, dans le magazine municipal,
et dans l'Agenda Vie locale.

Ils sont ouverts à tous sans inscription.

voir pages
suivantes



Le CoPil (Comité de pilotage)

pour gérer les a ires courantes

Il est constitué du Maire, des huit adjoints et de la direction des services de la mairie. C'est l'instance exécutive de la municipalité, il se réunit chaque semaine pour mettre en œuvre concrètement les politiques publiques.

Le conseil municipal

Il est composé de l'ensemble des 29 conseillers municipaux du groupe majoritaire et des groupes minoritaires. L'ordre du jour est accessible sur le site Internet et a ché. Les séances sont publiques et filmées (accessibles en direct ou en di éré).

Le Conseil municipal est une **assemblée délibérante**, puisqu'il règle, par ses délibérations, les a ires de la commune.

C'est une **instance de validation** : elle valide par le vote les décisions des commissions et des groupes-projets.

C'est enfin une **instance d'information** qui rend compte de l'avancée et des questionnements sur les projets en cours.

légende



Accessibles aux habitants



avec participation active



avec prise de parole possible

4 comités consultatifs

Le comité consultatif "Cadre de vie" est chargé :



- k de la politique du logement
- k de l'entretien et de la rénovation des bâtiments communaux
- k de la dynamisation de l'économie locale
- k des projets d'amélioration de la voirie et des espaces publics
- k de la valorisation du patrimoine architectural
- k du développement des mobilités douces
- k de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité
- k des économies d'énergie et du développement du photovoltaïque communal.

Le comité consultatif "Éducation - Solidarités" est chargé :

- k de la politique éducative de la commune (secteur petite enfance - enfance – jeunesse)
- k du fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, et de la restauration scolaire
- k de la coordination des acteurs œuvrant dans les domaines des solidarités, des familles, des personnes âgées, de la santé, du handicap
- k de la politique du logement social
- k de la lutte contre la précarité (alimentation, logement, isolement social) et de facilitation de l'accès aux droits
- k du suivi et du développement des dispositifs d'implication citoyenne et de démocratie locale.



**Le comité consultatif
"Vie Associative
Communication
Culture(S)
Sports"
est chargé :**

- K** du bon fonctionnement des équipements de loisirs culturels et sportifs de la commune
- K** de la politique municipale en faveur du sport, des loisirs et de la vie associative
- K** de la politique culturelle de la ville, autour de la promotion de la culture sous toutes ses formes
- K** de la coordination avec le monde associatif des manifestations et actions de diffusion et d'animation culturelles
- K** du soutien et de l'accompagnement des associations et des collectifs d'habitants
- K** de la diffusion d'informations citoyennes et municipales accessibles à tous.

**Le comité consultatif
Ressources -
A aires
générales
est chargé :**

- K** de l'élaboration et du suivi de la prospective financière
- K** du pilotage de la collectivité et des ressources humaines.

Les ressources humaines, financières, patrimoniales sont un outil au service des projets des habitants et de la mairie. Elles ne pilotent pas les projets mais permettent de les réaliser.



**Le Projet de Ville
2020-26**

« Pour une ville écologique et solidaire, par et pour les habitants » est consultable sur le site Internet de la Ville

Mandat 2020 2026



Groupe
**DONNONS
DU RELIEF
À LA MONTAGNE**

Fabien Gracia
Maire

Des élus à votre écoute...

Vos élus vous rencontrent :

- chaque samedi matin de 11h à 12h à la mairie
- sur rendez-vous

02 40 65 95 44
mairie@ville-lamontagne.fr

📍 Hôtel de ville
Place François Mitterrand
CS 50016
44620 La Montagne

Les adjoints



Alexandra Sevestre
1^{re} adjointe
Cadre de vie
Urbanisme
Économie sociale



Alain Moinard
2^e adjoint
Écologie
Énergie
Mobilités



Sophie Mourlevat
3^e adjointe
Pratiques sportives
Équipements sportifs



Jacky Duval
4^e adjoint
Ressources
Finances



Valérie Le Trouher
5^e adjointe
Culture(S)



Romain Gascher
6^e adjoint
Observatoire
des pratiques



Sabrina Galle
7^e adjointe
Éducation
Enfance
Jeunesse



Julien Bétus
8^e adjoint
Solidarités
Citoyenneté

Les conseillers municipaux



Nathalie Cerf
Conseillère municipale
délégée à la
Petite enfance et à
la démocratie locale



Jean-François Gervot
Conseiller municipal
délégué aux
bâtiments et travaux



Alain Loirat
Conseiller municipal



Sylvie Bihan-Foulgot
Conseillère
municipale déléguée
à l'Enfance



Marie Barthe
Conseillère municipale
délégée à la jeunesse



Gaëtan Rousseau
Conseiller
municipal délégué
à la communication



Sabine Bouchard
Conseillère
municipale et
vice-présidente
du CCAS



Anaïs Bachelier
Conseillère
municipale



Pierre Mocquard
Conseiller municipal



Yves Malary
Conseiller municipal



Clément Fender
Conseiller
municipal



Géraldine Quinton
Conseillère
municipale



Dorothée Delprat
Conseillère municipale



Josué Alexandre
Conseiller municipal

Démocratie locale

Groupe ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉS



Yves Armand
Conseiller municipal



Michel Abadie
Conseiller municipal



Patrice Guillot
Conseiller municipal

Contact Yves.armand@ville-lamontagne.fr / ESPLaMontagne@gmail.com

Groupe LA MONTAGNE POUR TOUS



**Catherine
Gendronneau**
Conseillère
municipale



Julien Boibouvier
Conseiller
municipal



Thierry Foucher
Conseiller municipal

Contact Lamontagnepourtous44@gmail.com / [f lamontagnepourtous44](https://www.facebook.com/lamontagnepourtous44)

Les autres instances Municipales

Le comité des sages

Cette instance étudie et donne son avis sur les dossiers qui lui sont soumis par l'autorité municipale. Il peut se saisir des problèmes intéressant la vie de la collectivité à son initiative ou sur sollicitation des citoyens.

02 40 65 95 44
sages@ville-lamontagne.fr



Le conseil des enfants

C'est une instance de participation pour permettre à un groupe d'enfants d'agir à La Montagne. Il permet à ses jeunes citoyens de mieux connaître le fonctionnement de la commune et de découvrir activement la démocratie en menant des projets qui répondent aux besoins des enfants et des jeunes. Le Conseil est composé de 18 élèves des écoles publiques et privées pour un mandat de 2 ans. 12 élus parmi les CM1 et CM2, et 6 élèves de CE2 tirés au sort parmi les volontaires.

Les rencontres sont encadrées par un élu et un animateur.

NANTES MÉTROPOLE

La métropole compte 700 000 habitants, 24 communes, avec plus d'un milliard d'euros de budget, 4 000 agents. Elle a la compétence sur l'eau, les déchets, les transports, l'habitat...

Le nombre de conseillers métropolitains de chaque commune dépend de son nombre d'habitants. Pour La Montagne : un seul poste, occupé obligatoirement par le Maire. Il siège notamment dans 2 instances : la **conférence des maires**, et le **conseil métropolitain**.

Il existe 9 **commissions métropolitaines** qui préparent les délibérations du Conseil métropolitain. Elles sont ouvertes aux élus communaux. Les élus montagnards siègent dans 8 d'entre elles (Finances, Urbanisme, Solidarités, Économie, Aires générales, Mobilités, Transition écologique, Tourisme et Culture).

Les **G24** traitent de sujets thématiques : les élus montagnards sont représentés au sein de ces 16 groupes.

G24

Commissions métropolitaines


Conférence des maires

Conseil métropolitain

Les élus locaux

Député

Votre Député Yannick HAURY reçoit sur rendez-vous.


 3 ter, rue de l'Église
44250 Saint-Brévin

02 28 53 83 71

permanence.yhaury@gmail.com

Conseiller départemental

Votre conseillère départementale Mme Marie-Christine CURAUDEAU est à votre disposition uniquement sur rendez-vous.

 Hôtel du département
3, quai Ceineray - BP 94109
44041 Nantes Cedex 1

02 40 99 09 40

marie-christine.curaudeau@loire-atlantique.fr



Les services publics de la ville



Nouveau
Octobre
2023

La Mairie de La Montagne est équipée pour délivrer les passeports et cartes nationales d'identité. Modalités de prise de RDV et créneau d'ouverture du service :
Informations : <https://www.ville-lamontagne.fr>
Ou [rendezvouspasseport.ants.gouv.fr](https://www.ville-lamontagne.fr)

Mairie

📍 Place François Mitterrand
CS 50016 – 44620 La Montagne
02 40 65 64 68 – Fax : 02 40 32 96 37
E-mail : mairie@ville-lamontagne.fr
» Site : www.ville-lamontagne.fr

Accueil

02 40 65 64 68

Formalités administratives

Cartes de transport, recensement militaire, gestion du cimetière et objets trouvés ou perdus.

02 40 65 95 51

État civil – Élections

02 40 65 95 51

Ressources Humaines

02 40 65 95 52

Finances – Comptabilité

02 40 65 95 49

Secrétariat Général

02 40 65 95 44

Communication

02 40 65 95 30

Vie Associative – Sports

02 40 65 94 52

Environnement – Écologie

02 40 65 95 41

Services Techniques

02 40 65 95 29

Service Urbanisme

02 40 65 98 23

Police Municipale

02 40 65 95 47

Réservation de panneaux pour interdiction de stationnement, rue barrée, déviation à l'occasion des déménagements, fêtes de quartier..., déclaration de vente au déballage (vide-greniers, vide-maisons...), déclaration des chiens de 1^{er} et 2^e catégories, signalement d'animaux perdus/trouvés.

horaires de la mairie

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- Samedi : permanence de 10h à 12h (sauf juillet et août).
- Les services techniques et urbanisme sont fermés le mardi après-midi.

CCAS Centre Communal d'Action Sociale

📍 Place François Mitterrand
CS 50016 – 44620 La Montagne
02 40 65 95 28 – Fax : 02 40 32 96 37

- K** Aide sociale légale et facultative.
- K** Demande de logement social.
- K** Dispositif d'aide à l'accès à la culture pour les publics en difficulté.
- K** Téléassistance pour rester à son domicile en toute sécurité de jour comme de nuit.
- K** Animation à destination des personnes âgées.

horaires du CCAS

- Accueil libre du lundi au vendredi de 9h à 12h.
- Accueil sur rendez-vous les après-midi de 14h à 17h.
- Fermé le mercredi après-midi.

Chaqueurs solidaires

Des chaqueurs solidaires proposent d'accompagner les personnes âgées sans moyen de locomotion, pour faire des courses et aller à des rendez-vous sur la commune.

Renseignements

CCAS - 02 40 65 95 28

Enfance Jeunesse

Pôle Éducation Jeunesse et Animation

📍 94, rue Violin

02 40 65 95 31

service.enfance@ville-lamontagne.fr

K Inscriptions dans les écoles publiques.

K Dérogations scolaires.

K Restauration scolaire.

K Accueil périscolaire

K Accueil de loisirs pour
les enfants de 4 à 12 ans.

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et les mercredis
scolaires de 14h à 16h30.

Horaires pé. scolaire

• Élémentaire Jules Ferry et Jules Verne :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à
8h20 et de 16h15 à 18h30.

• Maternelle Joachim du Bellay et Marcel Gouzil :

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à
8h35 et de 16h30 à 18h30.

Horaires de l'accueil de loisirs

De 7h30 à 18h30 avec un accueil des enfants de
7h30 à 9h et un départ de 17h à 18h30.

Voir p.26

Multi-accueil les P'tits Loups

📍 94, rue Violin

02 40 65 74 20

multiaccueil@ville-lamontagne.fr

Il s'adresse aux enfants de 2 mois et demi
à 4 ans dont les parents ont besoin d'une
garde momentanée ou régulière. Les
inscriptions se font auprès de la directrice.
La participation des familles est
calculée en fonction des ressources.

Horaires

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un service public gratuit géré par les villes du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau et de La Montagne. Le RPE informe les familles sur les différents modes de garde, renseigne sur le statut et les obligations du salarié et de l'employeur et informe les assistants maternels sur les actions de formation. Il propose également des temps d'animation collectifs pour les enfants accueillis chez un assistant maternel.

Permanences :

- Par téléphone et mail tous les jours, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, sauf les mardis et vendredis après-midi (toute l'année)
 - Sur rdv tous les jours, avec prise préalable de rendez-vous par mail ou téléphone (toute l'année)
 - Sur permanence (accueil sur site sans rendez-vous) de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Les mercredis – Mairie annexe, 2 allée George Sand LE PELLERIN (en période scolaire)
Les jeudis – Maison de la Petite Enfance, 3 rue Pierre Mendès France ST-JEAN-DE-BOISEAU et Service Enfance, 94 rue Violin LA MONTAGNE (en période scolaire)

Infos et prises de rendez-vous

à l'adresse rpe@ville-lepellerin.fr

ou au 02 40 05 65 15 (numéro unique).

L'information du RPE est délivrée indifféremment aux Pellerinais, aux Boiséens et aux Montagnards.

Culture et Patrimoine

Médiathèque municipale

92, rue Violin

02 40 65 66 24

mediatheque@ville-lamontagne.fr

Catalogue en ligne :

mediatheque-lamontagne.org

La Médiathèque propose :

- K** Environ 15 000 documents : livres, revues, DVD et jeux pour tous.
- K** Consultation gratuite des ouvrages et des postes multimédias sur place.
- K** 4 postes multimédias dédiés à l'utilisation d'Internet et de la bureautique.
- K** Possibilité d'impression et de scan.
- K** Prêt gratuit pour tous.
- K** Animations et expositions.
- K** Service de portage de livres à domicile.
- K** Boîte de retour des documents ouverte 24 h/24.

Horaires

Mardi : 16h-19h

Mercredi : 10h-12h30 et 14h30-18h

Vendredi : 15h-18h

Samedi : 10h-12h30 et 14h30-17h

École Municipale de Musique

92, rue Violin

02 40 65 32 40

K Initiation des enfants avant le CE1 : sensibilisation (à partir de 4 ans), éveil musical 5 ans et 6 ans.

K Apprentissage instrumental et théorique et accès aux pratiques collectives : batterie, percussion (cours collectifs), violon, flûte traversière, flûte à bec, piano, guitare (électrique, classique et folk), basse électrique.

Organisation d'une audition, d'un certain nombre de moments musicaux par an et de la fête de la musique.

Horaires secréta at

• Le mercredi de 9h30 à 12h.

chrystele.losantos@ville-lamontagne.fr

Le Comité des usagers

Véritable soutien dans le fonctionnement de la médiathèque, il permet une facilitation des projets et une interactivité dans les idées.

Renseignements

Médiathèque - 02 40 65 66 24

Nantes Métropole

La Métropole de Nantes regroupe 24 communes de l'agglomération nantaise.

Siège social

2, cours du Champ de Mars
44923 Nantes

02 40 99 48 48

www.nantesmetropole.fr

Pour La Montagne Pôle SUD-OUEST

3, boulevard Nelson Mandela
44340 Bouguenais

02 28 00 16 00

Contactez le Pôle pour toutes vos demandes concernant :

- K** l'entretien et la propreté de la voirie ;
- K** les canalisations d'eau et l'assainissement ;
- K** l'éclairage public ;
- K** la collecte des ordures ménagères et la propreté.

Divers

Cimetière

Concessions funéraires : accueil de la mairie.

02 40 65 64 68

Horaires

K Du 1^{er} septembre au 30 avril
de 8h30 à 18h30.

K Du 1^{er} mai au 31 août de 8h30 à 20h.

Collecte des Ordures Ménagères

Voir la rubrique « Mobilité et déchets » p.18

Collecte Solidaire

Voir la rubrique « Réemploi
et Ressourcerie » p.22

Déchèterie

Voir la rubrique « Mobilité et déchets » p.18

Marché

K Le mercredi matin de 8h à 12h15.

📍 Place Similien Guérin



La Poste

📍 Place de l'Église

N°36 31 (appel non surtaxé)

Horaires

K Du mardi au samedi de 9h30 à 12h

Levée : 15h30 les mardi et jeudi

Levée : 12h les mercredi vendredi et samedi

Les équipements municipaux

Salle polyvalente (particuliers et associations)

Salle Georges Brassens

📍 Rue de la Gaudinière

Animations, déjeuners et diners, expositions, fêtes et cérémonies, mariages, réunions publiques et spectacles. Jusqu'à 1 h – Capacité 260 places assises et 410 places debout.

Salles associatives

Le Transfo

📍 85 bis, route de Bouguenais

Salle de réunion et d'activités associatives
Jusqu'à 23h

RDC : 50 personnes

2^e étage : 19 personnes

Le Chalet

2 salles de réunion et d'activités associatives

📍 153, route de Bouguenais

Jusqu'à 23h.

Salle 1 : 41 places assises

Salle 2 : 55 places assises

Local de musique le Tremplin

Salle de répétitions musicales

Jusqu'à 23h

Jusqu'à 12 places assises.

Louer une salle municipale

www.ville-lamontagne.fr

Formulaire de réservation en ligne

La salle Aristide Briand (à partir de 2024)

📍 19 ter rue Aristide Briand
Salle d'activités associatives
Jusqu'à 23h
99 personnes

Équipements Sportifs

Complexe Sports Loisirs Francis Lespinet

Salles de danse, de loisirs, de musculation, tatami et praticable.

📍 Rue de la Gaudinière

Salle Omnisports Jules Ladoumègue

Basket-ball, handball, tennis et volley-ball.

📍 Rue de la Gaudinière.

Salle Colette Audry

Tennis de table.

📍 Rue de la Gaudinière

Salle Omnisports Saint-Exupéry

Basket et sport scolaire

📍 Rue Albert Camus

Terrain de football synthétique municipal Serge Fabre

📍 Allée du Château d'Aux

Halle de Tennis Gilbert Paulin

📍 Allée du Château d'Aux

Parcs et Espaces Verts

Parc et aire de jeux de la Mairie

ouvert de 8h30 à 22h du 1^{er} avril au 31 octobre
et de 8h30 à 19h du 1^{er} novembre au 31 mars.

Parc et aire de jeux du Grand Pré

Parc du Launay

Parc des sables rouges

Aire de jeux Jules Verne

Équipements sportifs en accès libre (en dehors des occupations scolaires, associatives et d'entretien)

Skate-park

Derrière Le Chalet (Espace Jeunesse).

Terrain de bosses

Derrière les salles Ladoumègue – Audry.

Court extérieur de tennis

📍 Allée du Château d'Aux
Terrain Multisports
Grand Pré.

Terrain synthétique du stade Serge Fabre

Parcours de course d'orientation

📍 Bois des Fous

Site d'escalade du Petit Bleau

📍 Rue d'Indret

Les équipements privés

Cinéma Le Montagnard (Les Montagnards)

📍 Place Similien Guérin

Boulodrome Gérard Chaussepied (A.L.M.)

📍 Allée du Château d'Aux

Boulodrome Loïc Prévencher

(Amicale Boule Nantaise de La Montagne)

📍 58, rue de la Paix

Terrain de football Marcel Legeay (A.L.M.)

📍 Allée du Château d'Aux

Salle Camille Landreau (A.L.M.)

📍 45, rue Violin

mobilités et déchets



Transports

Bacs de Loire

Un service de bacs est mis à la disposition du public pour traverser le fleuve en deux points : entre Basse-Indre et Indret, et entre Couëron et Le Pellerin. Que vous soyez à pied, à vélo ou en voiture, les bacs de Loire sont accessibles gratuitement.

(Attention : l'accès des véhicules de plus de 3,5 tonnes est réglementé.) Retrouvez les horaires des départs, l'état du trafic en direct via des webcams et les alertes en cas de perturbations sur inforoutes. loire-atlantique.fr ou sur les applis mobiles Bacs de Loire (iPhone et Android).

La Maison des bacs

 **Quai Besnard – Basse-Indre 44610 Indre**

02 40 86 01 29

» Retrouvez toutes les informations sur inforoutes.loire-atlantique.fr

Bus


K La ligne E8 : dessert les communes du Pellerin, de Saint-Jean-de-Boiseau, de La Montagne et de Bouguenais pour rejoindre Pirmil (lignes 2 et 3 du tramway) et Grèneraie (ligne 4 du Busway). De La Montagne vers Pirmil : 22 minutes et vers Grèneraie 25 minutes.

K La ligne 78 : relie Le Pellerin à Neustrie via 6 arrêts à La Montagne en 18 minutes.

K La ligne 88 : relie La Montagne (arrêt Château d'Aux) à Neustrie, en passant par les lycées et la gare de Bouaye. De La Montagne vers lycées de Bouaye : 8 minutes

NAOLIB (anciennement TAN)

Informations Transports Urbains :

 **3, rue Bellier – 44046 Nantes Cedex 1**
www.naolib.fr

02 40 444 444 (N° Azur)

du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 9h30 à 17h30.

ALEOP

Service régional de transport (car, transport scolaire, train). **Ligne 301** : Paimboeuf – Saint-Père-en-Retz – Nantes
09 69 39 14 14

(du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h)

<https://aleop.paysdelaloire.fr/>

Vélo

Calculateur de trajets à vélo sur agglomération et en France

Site et application : Géovélo

La commune est traversée par l'itinéraire « La Loire à vélo ».

www.loireavelo.fr

Des aides financières pour l'achat ou la location de vélo existent. Contactez le service Environnement – Écologie pour plus d'informations ou Nantes Métropole. Location vélo courte et longue durée :

Naolib : les services de location longue durée de Nantes Métropole pour vélo classique, à assistance électrique, cargo, pliant ou équilibré.

www.naolib.fr

Destineo


Destineo est un outil en ligne de calcul de vos trajets en transports en commun mis en place par la Région Pays de la Loire. Il fournit des itinéraires d'un lieu à l'autre dans toute la région, des horaires, des temps de correspondance, des cartes, et s'appuie sur tous les réseaux existants : bus, train, car et le tramway.

www.destineo.fr

Covoiturage

Pour les trajets quotidiens, réguliers, événementiels et solidaires.

www.ouestgo.fr

 **Aire de covoiturage : parking salle Georges Brassens – rue de la Gaudinière**

SNCF

Trafic – Horaires – Billet – Services
Gare la plus proche : Bouaye, Indre
36 35, 7 j/7 et de 8h à 22h

service gratuit + prix d'un appel

www.voyages-sncf.com

Aéroport

 **Nantes Atlantique :**
44346 Bouguenais Cedex

0 892 568 800 (0,40 € TTC la minute)

www.nantes.aeroport.fr

voyages@nantes.aeroport.fr

Déchets ménagers



Déchets recyclables : bacs jaunes

Mettre les déchets en vrac directement dans le bac :

- K** Métal : barquettes, canettes, boîtes de conserve, bouteilles de sirop, aérosols...
- K** Papier et carton : briques vides, emballages en carton plat, cartonnets, papiers, journaux, magazines, prospectus...
- K** Plastique : bouteilles et flacons avec les bouchons (bouteilles d'eau, de lait, d'huile alimentaire, flacons de lessive...) et sacs et sachets, et également pots et barquettes (pots de yaourt, de crème ou de rillettes, barquettes de jambon ou de viande, tube de dentifrice, de crème visage...).

Collectes

Le mercredi.

Déchets non recyclables : bacs bleus

- K** Objets en plastique : brosses à dents, jouets en plastique cassés, ballons, cintres, rasoirs...
- K** Textiles sanitaires : mouchoirs, essuie-tout, couches, protections hygiéniques...
- K** Vaisselle cassée et vaisselle jetable

Collectes

Le lundi (zone 2) et mardi (zone 1).
Plan des zones disponible sur le site Internet de la ville ou en mairie.

- K** En cas de lundi férié, la collecte des ordures ménagères sera rattrapée sur 4 jours du mardi au vendredi (sortir les bacs jusqu'à ce qu'ils soient collectés).

- K** En cas de mardi férié, la collecte des ordures ménagères sera rattrapée la veille, soit le lundi.

- K** En cas de mercredi férié, la collecte de déchets recyclables sera rattrapée le lendemain, soit le jeudi.

Collecte du verre

Des conteneurs sont installés en divers endroits de la commune pour tous les contenants en verre sans leurs bouchons (ex. : bouteilles, bocaux, pots de confiture, etc.).

Attention : la vaisselle cassée n'est pas acceptée dans les colonnes à verre ! Elle est à jeter dans la poubelle bleue, non recyclable.

Déchets organiques (biodéchets)

Pour réduire les déchets, plusieurs possibilités existent : compost, lombricompost, broyeur... Nantes Métropole propose des aides à l'achat d'un composteur, d'un lombricomposteur ou d'un broyeur.

Renseignements Nantes Métropole :

02 40 99 48 48

(du lundi au vendredi de 8h30 à 18h)



Toute l'information en temps réel
sur www.ville-lamontagne.fr

Enlèvement des encombrants

Nantes Métropole vous propose de collecter vos déchets encombrants sur simple appel. Ce service est sur rendez-vous et gratuit.

Les déchets admis : meubles, déchets d'équipements électriques, électroniques et autres (landau, poussette, vélo, moquette...).

Renseignements :

Pôle Sud-Ouest :

📍 2, rue Galilée - 44340 Bouguenais

02 28 00 16 00

Rendez-vous au

0 800 00 70 76 (n° vert)

Déchèterie

Vous pouvez déposer vos autres déchets à la déchèterie de La Montagne.

Les déchets admis : encombrants (meubles, bois ou tout autre objet qui ne rentre pas dans votre bac), les déchets verts, les papiers, le carton, le verre, l'huile de vidange, les déchets dangereux des ménages et les gravats.

Les déchets interdits : les DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets hospitaliers, amiante.

Les déchets métalliques et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont acceptés sur les sites de Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et Rezé.

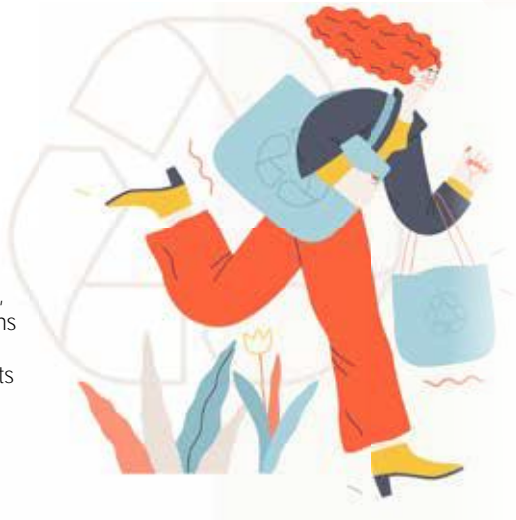
Renseignements

📍 Chemin du Pérou

02 40 32 94 23

Ouverture

7 jours sur 7, sauf jours fériés, toute l'année de 10h à 17h45. Dépôt jusqu'à 17h30.



Attention

Les piles sont récupérées par les grandes surfaces. Les médicaments et les radiographies par les pharmacies.

Que faire de l'amiante ?

Les apports sont interdits dans les déchèteries et éco points.

Pour évacuer des déchets amiantés :

- K** Demandez un laissez-passer dans une déchèterie en montrant votre appartenance à une ville de Nantes Métropole (gratuit).
- K** Embaquetez vos déchets dans des big bags, disponibles à la déchèterie de Nantes, ou dans une bâche agricole.
- K** Fermez hermétiquement et étiquetez « A ».
- K** Apportez vos big-bags sur le site de Charrier :

📍 Site Charrier Carrières et recyclage des matériaux Le Plantis – 44850 Cellier
02 40 25 30 30

Réemploi et ressourceries

Les ressourceries collectent les objets dont les gens souhaitent se débarrasser pour leur donner une seconde vie en les valorisant pour les revendre sans but lucratif.

Le Réservoir

Récupération, recyclage et revente d'objets usagés.

📍 18, rue du Docteur Sourdille
44640 Le Pellerin

02 40 65 89 09

pellerin@atelierduretzeemploi.org
atelierduretzeemploi.org

Ouvre ure boutique

Mercredi : 10h à 13h et 14h à 18h

Vendredi : 10h à 13h et 14h à 17h

Samedi : 9h à 13h

Pour le dépôt de dons, rendez-vous sur le site de Sainte-Pazanne ou de Saint-Brévin (mercredi et samedi : 10h à 12h et de 14h à 17h).

Une seconde vie pour les ordinateurs

Association Alis

📍 60, rue de la Bottière
44300 Nantes
09 51 11 21 45
alis-asso@alis44.org
<https://www.alis44.org/>



EMMAÛS 44

Récupération, recyclage et revente d'objets usagés.

📍 Rue d'Emmaüs 44340 Bouguenais

02 40 75 63 36

<http://www.emmaus44.fr/nantes/>

Ouvre ure boutique

Mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Vendredi : 9h à 12h

Dépôt des dons : du mardi au samedi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h

Le Relais

Bornes pour déposer vos vêtements (textile, linge et chaussures) dans un sac fermé.

📍 Place de l'Église, place Similien Guérin et place du Grand Pré.

Le Secours Populaire

Voir la rubrique « Soutien aux individus et aux familles » p. 41.

Enseignement Enfance Jeunesse



Établissements scolaires publics

Pour le périscolaire, voir la rubrique « Services publics de la Ville » p. 14.

École maternelle Joachim du Bellay

📍 Rue Joachim du Bellay

02 40 65 70 94

ce.0441691z@ac-nantes.fr

Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

École maternelle Marcel Gouzil

📍 Rue Salvador Allende

02 40 65 81 58 – Fax 02 40 65 65 93

E-mail : ce.0440601p@ac-nantes.fr

Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

École élémentaire Jules Ferry

📍 Rue Jules Ferry

02 40 65 75 41 – Fax 02 40 32 90 92

E-mail : ce.0440600n@ac-nantes.fr

Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15.

École élémentaire Jules Verne

📍 Rue Jules Verne

02 40 65 70 79 – Fax 02 40 65 76 12

E-mail : ce.0440599m@ac-nantes.fr

Horaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15.

Collège Saint-Exupéry

📍 Rue Saint-Exupéry

02 40 65 68 79 – Fax 02 40 65 96 04

ce.0440347n@ac-nantes.fr

<https://stexupery-lamontagne.loire-atlantique.e-lyco.fr/>

Lycée Alcide d'Orbigny

📍 Place de l'Édit de Nantes
– 44830 Bouaye

02 51 70 55 11 – Fax 02 51 70 55 30

ce.0442309w@ac-nantes.fr

<http://alcide.dorbigny.free.fr/>

Établissements scolaires privés

École Notre-Dame

Maternelle, élémentaire et collège

📍 2, rue de la Courante

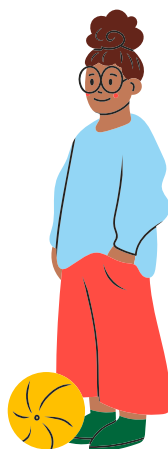
02 40 65 82 28 – Fax 02 40 65 88 56

ec.montagne.notre-dame@ec44.fr

www.ec44.org/montagne-notredame

Périscolaire

Matin de 7h30 à 8h30 et soir de 16h15 à 18h45.





Inspection Académique

02 51 81 74 74

Elle s'assure du respect des objectifs et des programmes nationaux de formation, dans le cadre des cycles d'enseignement ; elle est chargée des missions de contrôle pédagogique.

Caisse des écoles

Financement de l'équipement et des sorties scolaires.

Hôtel de Ville

02 40 65 64 68



Associations

F.C.P.E.

Fédération des Conseils des Parents d'Élèves
Coordonner les actions des Représentants des Parents d'Élèves (RPE) des écoles Joachim du Bellay, Jules Verne et du collège Saint-Exupéry
fcpe44lamontagne@gmail.com

A.P.E.L.

Association des Parents d'Élèves de l'École Libre

📍 École et collège Notre-Dame
apel@ndmontagne.fr

O.G.E.C.

Organisme de Gestion des Écoles Catholiques

📍 École et collège Notre-Dame

02 40 65 60 67

ec.montagne.notre-dame@ec44.fr

Liste indépendante des parents d'élèves de l'école Jules Ferry
parents.julesferry.lamontagne@gmail.com

Liste Marcel Gouzil

Liste indépendante des parents d'élèves de l'école Marcel Gouzil.
rpe.gouzil@gamil.com

Petite enfance

Assistantes Maternelles Agréées

Les assistantes maternelles sont agréées par le Conseil Départemental, pour accueillir chez elles un ou plusieurs enfants.

Informations et demandes d'agrément :

Unité d'agrément – CMS

📍 31, rue A. Briand – 44400 Rezé

02 53 59 67 54

Association d'assistantes maternelles Ma nounou et moi

Contact : Dominique Tehronat

06 14 14 64 55

manounouetmoi@hotmail.fr

<http://manounouetmoi44620.fr/>

Maison d'Assistantes Maternelles Le Nid de Maminis

Contacts : Sonia Georgelin, Annabelle Jaunatre et Carine Legrand

07 66 15 86 65

leniddemaminis@gmail.com

Multiaccueil municipal Les Ptitis lousps

voir p.14

Saperlipopette

Contact : Annick Deschodt

02 28 25 66 49

saperlipopette44620@gmail.com

Les Petites Canailles et Cie

Contact : Anne-Sophie Boutreux

06 86 84 33 60

asso.lespetitescanailles44620@gmail.com

Ma'Malice

Contact : Stéphanie Thual

06 52 68 89 74

lamamalice@gmail.com

Relais Petite enfance intercommunal

Voir p.14

Puéricultrice

Espace Départemental des Solidarités :

📍 15, rue Pierre Mendès France –

44640 Saint-Jean-de-Boiseau

02 40 65 64 34

Consultations sur rendez-vous

Enfance

Accueil de Loisirs sans Hébergement (3 à 12 ans)

Maison de l'Enfance

📍 Rue Jules Verne - 44620 La Montagne

02 40 65 95 31

service.enfance@ville-lamontagne.fr

Les horaires d'ouverture : de 7h30 à 18h30.

L'accueil des enfants se fera de 7h30 à 9h et le départ de 17h à 18h30.

Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Pour toute première inscription, n'oubliez pas les documents suivants :

- K** votre dernier avis d'imposition ou votre notification CAF ;
- K** la copie des vaccinations de l'enfant du carnet de santé ;
- K** le numéro et le nom de l'allocataire CAF ;
- K** une copie de votre assurance responsabilité civile.

A.V.E.C.

Accompagnement Volontaire École Collège

Contact : Marie Personnic

02 40 65 82 80 – 06 70 78 92 50

jacques.personnic@gmail.com

Contact : Catherine Bourez

06 64 72 81 12

bourez.catherine@hotmail.fr

Jeunesse

Espace Jeunes A.J.I.

Animation jeunes Intercommunale
Animations de loisirs à destination
des jeunes de 11 à 18 ans
Contact : Hervé Vinçoneau

02 40 65 99 10
secretariataji@gmail.com
www.aji44.net

Ouverture

Période scolaire : les mercredi
et samedi de 14h30 à 18h.

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de
14h30 à 18h (ponctuellement en journée et/ou
soirée selon le programme d'animation).



Animation sportive développementale

(CE1-CE2 et CM1-CM2-6^e)

Salle Ladoumègue

Un éducateur sportif du Conseil
Départemental propose des
séances de multisport à l'année,
ainsi que des stages sportifs
pendant les vacances scolaires.
Tarifs selon le quotient familial.

Informations et inscriptions :
<https://asd.loire-atlantique.fr/>

Dispositif argent de poche

Le dispositif Argent de poche permet aux jeunes Montagnards qui ont entre 16 et 20 ans de réaliser des missions de 3h (dont 15 minutes de pause) pour la mairie. Ils sont indemnisés à hauteur de 15 euros par mission. Les missions sont proposées pendant les vacances scolaires le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Les jeunes sont concertés sur la nature des missions qui leur sont proposées, les encadrants seront à l'écoute des propositions relatives à des missions qu'ils souhaiteraient organiser eux-mêmes en vue d'une amélioration de leur cadre de vie.
Contact : coordinatrice enfance jeunesse parentalité

📍 94 rue Violin 44620 La Montagne
02 40 65 95 50



Les associations locales



Associations pluridisciplinaires

A.G.M.

Fitness, danse, Pilates et gymnastique

Contact : Marie-Laure Leger

07 49 58 06 05

comitedirecteur.agm@gmail.com

www.agm-lamontagne.fr

A.L.M.

Amicale Laique Montagnarde

Gouvernance collégiale

Mickaël JARNIOU

06 22 22 73 80

amicalelaiquemontagnarde@gmail.com

<https://almontagnarde.com/>

A.S.C.L.M.

Association Sportive et Culturelle de La Montagne

Président : Michel Lelièvre

02 40 32 90 87 / 06 11 72 19 08

asc.lamontagne.billard@sfr.fr

Les Montagnards

Association Sportive et Culturelle

Contact : Emmanuel Kersaudy

lesmontagnards.ca@gmail.com

<http://https://lesmontagnards.kalisport.com>

A.M.A.P.

(Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)

A.M.A.P. RETZ'GAL

amap.lamontagne@gmail.com

A.M.A.P. Une Montagne de Légumes

unemontagnedelegumes@gmail.com

06 64 75 43 06

Anciens Combattants

A.M.M.A.C.

Amicale des Marins et Marins

Anciens Combattants

Contact : Hervé Guichaoua

02 40 65 79 99

herve.guichaoua@orange.fr

U.N.C - A.F.N Section La Montagne

Union Nationale des Combattants

en Afrique du Nord

Contact : Corinne Le Port

02 40 65 19 32

leport.prapart@orange.fr

Arts Plastiques

Accordances

Action culturelle et artistique

Contact : Françoise Salmon

06 79 15 05 47

accordances44@gmail.com

Les Montagnards Scrapbooking

Scrapbooking

Contact : Nathalie Louineau

06 31 81 44 15

nathalielouineau@orange.fr

Basket

Les Montagnards Section Basket

Contact : Guillaume Deberdt

06 11 86 17 26

administratif@lesmontagnardsbasket.fr

lesmontagnardsbasket.fr

Bien-être - équilibre

Vision Globale by NB

Informations, rencontres,

conférences, ateliers et salons

Contact : Nadège Bertin

06 69 48 82 35

bienetrelamontagne@gmail.com

<https://www.facebook.com/bienetrelamontagne>

Billard

A.S.C.L.M. Section Billard

Contact : Michel Lelièvre

02 40 65 65 03

(tous les jours à partir de 20h)

02 40 32 90 87

(pendant les entraînements)

asc.lamontagne.billard@sfr.fr

Boules - Pétanque

A.L.M. Section Pétanque

Contact : Patrick Dhuit

07 70 87 23 65

nicole.patrick.dhuit@orange.fr

http://club.quomodo.com/lamontagne_petanque

Amicale Boule Nantaise de La Montagne

Contact : Jean-Pierre Colin

06 09 32 48 47

j.colin44@laposte.net

Boxe Pieds/Poings : kick boxing/full contact/k1 rules en light et plein contact

Silver Kick Full Contact

Full Contact

Contact : Luc Farineau

06 85 04 10 91

skfc@hotmail.fr

www.skfc.fr



Capoeira

Escolinha de Capoeira de Bimba 44

Contact : Karine Dos Santos Jesus

06 68 11 60 83

ecb-nantes@outlook.fr

www.ecb44.fr

Chasse

Association des Chasseurs de La Montagne

Président : Gilles Morieux

07 63 78 73 50

Morieux.gilles@norauto.fr

Chorale - Chant

A.S.C.L.M. Section Chant et Musique A Tout Chœur

Chant et musique en scène
Contact : Martine Hay Alys

07 81 87 67 20

Asclmchants44620@gmail.com

Les Amis de la Musique

Chorale mixte adultes

Contact : Joëlle Godart

06 16 01 95 66

joelle.godart44@orange.fr

 <https://www.facebook.com/amisdelamusique/>

Cinéma

Cinéma « Le Montagnard »

Contact : Anne Lecoœur

02 40 65 70 02 (répondeur cinéma)

cine.lemontagnard@free.fr

lemontagnard.cine.allocine.fr

Citoyenneté

A.T.T.A.C.

Association pour une Taxation
des Transactions financières et
pour l'Action Citoyenne

Contact section Sud Loire : Philippe Burban

Attacsudloire2023@laposte.net

A.L.M. Section Uppercut

Université Populaire et Politique Encourageant
les Résistances Créatrices d'Utopie

Contact : Marie Gougeon

gougeonmarie@hotmail.com

Couture

Les Montagnards Section

Jeux D'aiguilles

Atelier couture et tricot

Contact : Irène Belot

06 85 25 30 85

irene.belot@sfr.fr

Culture

Le Passe Montagne

Association culturelle

Contact : Sylvain Mullot

06 20 95 10 95

montagnepassa@gmail.com

 <https://www.facebook.com/PasseMontagne44/>



Futiles

Association culturelle
Contact : H el ene Berthier
asso.futiles@mailo.com
<https://www.facebook.com/futiles44/>

Danse

A.G.M. Section Danse

Danse   partir de 4 ans
Hip-hop et Modern Jazz,  veil et initiation
Contacts : Alexandra Averty
06 72 78 36 70
danse.agm@gmail.com
www.agm-lamontagne.fr

Dessin - Peinture

A.S.C.L.M. Section

La Montagne en Couleur

Atelier de dessin et de peinture pour
adultes et jeunes   partir de 16 ans
Contact : Daniel Germain
07 83 58 80 02
lamontagneencouleur@gmail.com
<https://www.lamontagneencouleur.com/>



La Palette des Arts

Atelier sculpture, aquarelle, acrylique et huile.
Contact : Yves Barillon
06 19 91 43 15
lapalettedesarts44620@gmail.com

Les amis de Martine et Christian Grenon

Faire conna tre ce peintre  
travers des expositions
Contact : Paul Cormier
06 38 04 88 79
paul.cormier31@outlook.fr

Univers l'Art

Ateliers huile, acrylique et dessin
Contact : Maryse Bertroux
06 74 04 19 24
universlart@gmail.com

Don du sang

Association des donneurs de sang de Bouguenais et des communes environnantes

Contact : Marie-Pierre Ratez
adsbbe44@gmail.com
06 95 56 35 99

 conomie locale

A.C.A.P.L.

Association des Commer ants,
Artisans et Professions Lib rales
Contact : Sonia Roussel
06 77 33 38 31
asso@acapl-la-montagne.fr

Enfance - Jeunesse -  ducation

A.I.L.E.

Action Intercommunale pour
la Lecture et l' veil de l'Enfant
Lecture et conte
Contact : Maryvonne Martineau
06 78 41 38 30
aile.conte@laposte.net

A.J.I.

Animations de loisirs   destination
des jeunes de 11   18 ans
Contact : Herv  Vin onneau
02 40 65 99 10
secretariat@aji@gmail.com
www.aji44.net

A.V.E.C.

Accompagnement Volontaire  cole Coll ge
Accompagnement scolaire (aide aux devoirs)
Contact : Marie Personnic
02 40 65 82 80 - 06 70 78 92 50
jacques.personnic@gmail.com
Contact : Catherine Bourez
06 64 72 81 12
bourez.catherine@hotmail.fr

Environnement

Faites pousser !

Plantation et entretien de vergers collectifs

Contact : Éric Mouton

06 07 44 56 23

emoutong@orange.fr

Jardiner au naturel

Nature / jardinage

Contact : Aurélien Boulliou

06 89 12 15 57

jardinaurenaturel44620@gmail.com

📌 <https://www.facebook.com/jardiner.au.naturel.lamontagne/>

Des racines et des graines

Nature / jardinage

Contact : Christophe Martin

desracinesetdesgraines44@gmail.com

Établissement d'aide par le travail

E.S.A.T. Sésame Services

Établissement et Services d'Aide par le Travail

Contact : Sandy Brunot

02 40 63 48 87

esat@sesameautisme44.fr

www.sesame-services.com/

www.sesameautisme44.fr

Réagir Ensemble

Atelier Chantier d'Insertion

02 40 32 95 32

reagir-ensemble@asso-trajet.fr

Retz'agir

Association d'Insertion par l'Emploi

02 40 02 36 28

secretariat@retzagir.fr

www.retzagir.fr

Fanfare

La Fanfare des Balkons

Contact : Bruno Merchadou

07 81 93 03 93

bruno.merchadou@gmail.com

<https://lafanfaresdesbalkons.wixsite.com/website>

Jeux – loisirs

A.S.C.L.M. Section Scrabble

Scrabble pour les aînés

Contact : Renée Lucas

02 40 65 74 34

Bel automne

Jeux divers, sorties, repas animés et

voyages culturels pour les aînés

Contact : Marie-Claude Guichaoua

02 40 65 79 99

marieclaud.gt@orange.fr

Le Pic Ludique

Communauté de jeux de société

Contact : Kevin Lecoq

06 33 77 89 22

lepicludique@gmail.com

Les Montagnards section modélisme ferroviaire rail

Contact : Claude Lerosier

02 40 32 39 74

railmodelmontagnard@free.fr

<http://railmodelmontagnard.free.fr>

Fitness

A.G.M. Section Fitness

Fitness, Pilates

Contact : Marie-Laure Leger

07 49 58 06 05

fitness.agm@gmail.com

www.agm-lamontagne.fr

A.S.C.L.M. Section Gym d'entretien

Gym d'entretien et détente pour les aînés

Contact : Brigitte Leturgeon

09 50 51 82 53

leturgeon.jl@gmail.com





Football

Football Club La Montagne

Contact : Jacky François

06 11 18 54 84

fclamontagne@gmail.com

fclm.fr

A.S.C.I. Foot

Association Sportive et Culturelle d'Indret (foot entreprise)

Contact : Frédéric Gobin

06 64 78 56 18

fredogobin@gmail.com

Gymnastique

A.G.M. Section Gymnastique

Baby-gym, gymnastique agrès (féminine et masculine) et gymnastique aérobic et Gym+

Contact gymnastique agrès : Marina Jore

gymnastique.agm@gmail.com

Contact gymnastique aérobic :

Marine Beaumont

06 44 06 75 23

beaumont.marine@hotmail.com

Les Montagnards Section

Gymnastique Agrès

Gymnastique loisirs et compétitions

Contact : Philippe Besseau

lesmontagnardsgymagres@gmail.com

<https://lesmontagnardsgymagres.kalisport.com/>

Handball

A.S.C. La Montagne Handball

Contact : Sébastien Rondeau

06 76 24 91 23

asclmhandball@gmail.com

www.asclamontagnehandball.fr

Judo

Judo Club de La Montagne

Contact : Jean-Charles Le Lay

06 88 11 93 39

judoclublamontagne44@gmail.com

www.judoclublamontagne.com



Karaté - Body Karaté

Fudoshin Shito Ryu Karaté Do

Contact : Christophe Buys

06 52 21 78 14

fudoshin.shitoryu@free.fr

karatedo.lamontagne.free.fr

<https://www.facebook.com/people/Fudoshin-Shitoryu-Karate-Do/100068880460188/>

Les Montagnards Section Sports

Loisirs Familles

Gym forme détente

Contacts : Hélène Le Bris

02 40 65 92 55

Gym forme détente

02 40 26 50 12

Multisport

06 73 96 08 29

Éveil de l'enfant / 1^{er} pas

02 40 65 92 55

sif44620@gmail.com

Nature

Association mycologique de l'ouest

Section Pays de Retz

Contact : René Chéreau

06 89 77 79 20

rene.chereau@wanadoo.fr

Patrimoine

Atelier de l'histoire à la Montagne

Contact : Daniel Palis

06 07 39 66 93

Photographie

Photo Club La Montagne

Contact : Catherine Soulis

06 18 74 34 82

pclm.photo@gmail.com

Politique

Du Relief à La Montagne (DRALM)

Association citoyenne

Contact : Éric Mouton

06 07 44 56 23

associationdralm@gmail.com

Pompiers

Amicale Des Sapeurs-Pompiers de La Montagne

Contact : Thibaud Levron

02 40 65 84 97 (permanence téléphonique le lundi de 19h à 20h)

amicalespvlamontagne@gmail.com

Secourisme

Secouristes Français Croix Blanche Sud Estuaire

Postes de secours et formation aux 1^{ers} secours

Contact : Marie-Laure Leger

06 14 11 07 79

sud-estuaire@cd44.croixblanche.org

www.croixblanche.org

Solidarité - Entraide

Association de Bienfaisance Bon Repos

Association gestionnaire de la maison de retraite

Contact : Marie-Agnès Lecouvreur

02 40 65 72 54

CARLAM

Collectif Accueil des Réfugiés à La Montagne

Contact : Claudie Ferchaud

carlam44620@laposte.net

https://www.carlam44.eu

LA C.S.F.

La Confédération Syndicale des Familles
Association de défense du consommateur
Contact : Marie-Annick Couvrant

02 40 65 63 89


www.la-csf44.org

L'APPUS

Association Pour les Projets d'Utilité Sociale
Contact : Audrey Mahieux

06 45 36 09 48

asso.appus@gmail.com

 www.facebook.com/lappus

Les Restaurants du Cœur

02 40 04 59 86

ad44.lepellerin@restosducoeur.org

https://www.restosducoeur44.org/

Secours Populaire

Association solidaire

Rue Jules Verne

Contact : Isabelle Gay

02 40 65 61 89

la.montagne@spf44.org

https://www.secourspopulaire.fr/44/

Marche, randonnée pédestre

Les Montagnards Section Marche

Marche Audax et Nordique

Contact : Alain Viau

06 81 33 40 51

viau.ai@orange.fr

montagnards.marche.free.fr

Le pied de la montagne

Randonnée pédestre

Contact : Chantal Giquiaud

06 85 26 32 66

giquiaud.chantal@orange.fr



Musculation

A.L.M. Section halter et form

Salle de musculation au CSL
Contact : Pascal Burel
halterform@gmail.com

Sport scolaire

Association sportive du collège Saint-Exupéry

Association affiliée à l'U.N.S.S.
02 40 65 68 79 (sur le temps scolaire)

Tennis

Les Montagnards Section tennis

Contact : Nicolas Marie
06 07 37 38 86
lesmontagnardstennis@gmail.com
www.club.fft.fr/tennislamontagne44

Tennis de table

A.S.C.L.M. Section tennis de table

Contact : Maël Pouvreau
06 48 72 91 58
www.asclmtt.com

Théâtre

A.L.M. Scène du Lapin Vert

Programmation de spectacles
vivants amateurs
07 49 27 72 44
alm lapin vert@free.fr
<https://almontagnarde.com>

A.L.M. section théâtre

Ateliers théâtre enfant, jeunes et adultes
almtheatre@laposte.net
<https://almontagnarde.com>

La compagnie de la toute petite bulle

Contact : Anne Rossi
06 38 33 54 83
annerossi1807@gmail.com

La Montagne en vue

Festival d'art de la rue
Contact : Karine Jubil
06 77 40 84 26
lamontagneenvue@gmail.com
lamontagneenvue.fr

Les Montagnards Section théâtre

Théâtre adulte
Contact : Christophe Jamet
06 64 75 52 15

Volley-ball

La Montagne Volley

Contact : Sébastien Bordet
06 81 77 00 13
lamontagnevolley@gmail.com

Yoga - Relaxation Arts Corporels

A.L.M. Section Yoga

Contact : Sabine Arias
alm.sectionyoga@gmail.com

Le Dragon sous La Montagne

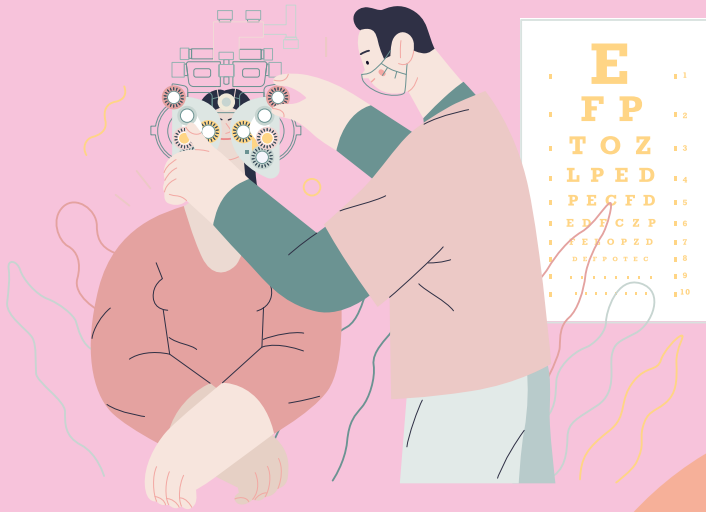
Tai Chi
Contact : Emmanuel Monnerneau
manu.monnerneau@gmail.com

Le Lotus

Qi Gong (yoga chinois)
Contact : Nathalie Guihal
07 71 59 40 09
lelotus44620@mailo.com

ÔZ Énergies Zen

Pratique de relaxation/méditation en groupe
Séances/initiations en individuelles
au REIKI USHUI
Contact : Isabelle
06 79 83 04 52
ig.energie@netcourrier.com



Social et Santé



Aires sociales

Assistantes sociales

Espace Départemental des Solidarités

15, rue Pierre Mendès France
44640 Saint-Jean-de-Boiseau

Sur rendez-vous au 02 40 65 64 34

Consultations

Du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15.

Caisse d'Allocations Familiales

Borne Relais CAF REZE

6, bis allée du Lac
de Grand-Lieu - 44400 Rezé

0 810 25 44 10

Ouverture

Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h. Sur rendez-vous le jeudi de 9h à 12h.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

CPAM de Loire-Atlantique

9, rue Gaëtan Rondeau -
44958 Nantes cedex 9

36 46 ou www.ameli.fr

Des conseillers à votre écoute du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Permanence CPAM

11, allée de Touraine - 44400 Rezé

Ouverture

Le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Accueil sur rendez-vous de 8h30 à 12h et de 14h à 16h.

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

C.A.R.S.A.T. Pays de Loire

2, place Bretagne - 44932
Nantes cedex 9

39 60 (numéro non surtaxé) www.carsat-pl.fr

Rendez-vous

Appeler le 0 821 100 110 du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale C.I.C.A.S.

Si vous avez plus de 55 ans, le C.I.C.A.S. vous propose une pré-instruction de votre dossier retraite. Dès 57 ans, une évaluation pourra être demandée. La demande de retraite devra être formulée environ 5 mois avant la date d'et de votre retraite. Pour la constitution du dossier retraite, gratuite, consulter le C.I.C.A.S.

12, rue Président Édouard
Herriot - 44000 Nantes

0 820 200 189 (0,09 €/min)

Constitution du dossier

Du lundi au vendredi de 9h à 18 h.

Conseillère CAF

Espace Départemental des Solidarités

15, rue Pierre Mendès France
44640 Saint-Jean-de-Boiseau :

02 40 65 63 40

Aide aux victimes

Les personnes qui ont été victimes d'une agression, d'un cambriolage, d'un vol, d'une escroquerie, d'un accident de la circulation ou d'une atteinte physique peuvent s'adresser aux services d'aide aux victimes existants pour obtenir les informations sur les démarches privées, administratives ou judiciaires à entreprendre en vue d'obtenir réparation du préjudice subi.

A.D.A.V.I. 44

Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions

5, bd Vincent Gâche - Immeuble
SIGMA2000 - 8^e étage - 44200 Nantes

02 40 89 47 07

Permanences

Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Bureau ouvert au mois d'août de 9h à 17h.

Allô Enfance Maltraîtée

Gratuit : 119

C.I.F.F. – C.I.D.F.

Centre d'Information Féminin et Familial – Centre d'Information sur les Droits des Femmes

📍 5, rue Maurice Duval - 44000 Nantes
02 40 48 13 83

Contre le viol

0 800 05 95 95 (gratuit)

Enfance et partage

Comité Local de Loire-Atlantique

Maison des Associations

📍 21, allée Baco – 44000 Nantes

02 40 20 09 39 – N° Vert : 0 800 05 12 34

K Écoute des enfants victimes et des témoins de maltraitance (permanences téléphoniques et physiques).

K Suivi social des dossiers des enfants maltraités.

K Conseils d'avocats spécialisés dans le droit de l'enfant.

K Accompagnement et soutien tout au long de la procédure judiciaire.

K Information, sensibilisation et prévention.

Permanences

Les lundi, mardi et jeudi de 14h à 17h.

Prévenir et Réparer

Association d'aide aux victimes d'infractions pénales et médiation

15, avenue du Commando – 44600 Saint-Nazaire

02 40 01 85 85

Permanences

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, bureau ouvert au mois d'août.

Solidarité Femmes Loire-Atlantique

Hébergement et mise à l'abri d'urgence

📍 23, rue Jeanne d'Arc – 44000 Nantes

02 40 12 12 40

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 18 h.

Citad'elles

Le lieu pour les femmes victimes de violences

Accueil, écoute, soutien, information des femmes et de leurs enfants
contact@nantescitadelles.fr

📍 8, bd Vincent Gâche - Nantes
Ouvert 7 j/7 et 24 h/24
02 40 41 51 51

SOS Enfants en Danger

📍 2, rue André Tardieu – 44000 Nantes
02 40 89 73 14 - 24 h/24

SOS inceste et violences sexuelles

📍 35 A, rue Paul Bert - 44100 Nantes

Médical - Paramédical

Adaptologue

📍 Place Similien Guérin
06 15 05 19 06

Aides auditives

Conversons
Spécialistes de la correction auditive
Audioprothésiste diplômé d'État

📍 Place du Grand Pré
02 28 25 19 54

Ambulances

Ambulance V.S.L.
SOS Pays de Retz

7, rue du Commandant L'Herminier
02 40 65 60 27

Centre Hospitalier

Standard 02 40 08 33 33

Chirurgiens-Dentistes

Cabinet

12, avenue de l'Europe

02 40 32 98 71

Cabinet

149, route de Bouguenais

02 40 65 62 68

Cliniques Confluent

4, rue Éric Tabarly – 44000 Nantes

02 28 25 56 61

Hypnothérapie

31, rue Pasteur

07 69 77 43 78

5, place de l'église

07 82 99 95 17

Infirmier(ère)s (secteur libéral)

Maison Médicale

149, route de Bouguenais

02 40 65 72 40

Place Similien Guérin

02 40 65 99 51

Kinésithérapeutes masseurs

SCM Kinésithérapie

11, rue de Stadtoldendorf

02 40 32 92 60

Masseur kinésithérapeute
(rééducation périnéale)

02 40 32 92 60

Laboratoire d'analyses médicales

7, avenue de la Libération

02 40 65 96 15

Médecins généralistes

Maison médicale

149, route de Bouguenais

02 40 65 62 42

Cabinet médical

9, avenue de la Libération

02 40 65 96 96

Pédicures-podologues

Cabinet

11, rue de Stadtoldendorf

02 40 32 91 18 / 06 25 14 45 24

Maison médicale

149, route de Bouguenais

02 40 65 86 06

Pharmacies

37, rue de Verdun

02 40 65 62 52

Galerie marchande Hyper

U 8, av. de la Libération

02 40 65 60 04

Psychologues – psychanalystes

129, route de Bouguenais

Sur rendez-vous : 06 76 60 74 56

(psychologue et conseillère conjugale)

54, rue de la Paix

06 87 21 13 05

6, rue Pierre Salaud

06 35 91 62 09

Place Similien Guérin

07 67 45 57 50

85 bis, rue de la Briandière

06 83 20 51 45

Orthodontistes

14, avenue de l'Europe

02 40 65 98 28

Orthophonistes

7, rue de Stadtoldendorf

02 40 65 90 36

Ostéopathes

11, rue de Stadtoldendorf

Sur rendez-vous 02 40 32 92 60 /

06 18 28 71 04

Place Similien Guérin

Sur rendez-vous : 06 75 89 37 55

Radiologie

Cabinet de radiologie

📍 11, avenue de la Libération
02 40 65 96 00

Réflexologue

Réflexologie plantaire

À domicile

06 17 68 41 53
www.reflexo-relax.com

Sages-Femmes

📍 Place Similien Guérin

02 40 65 38 96

Sophrologue

Sophrologie Pays de Retz

📍 70, rue de la Briandière

02 40 31 73 70

Sophrologue

06 64 42 28

Thérapeute

📍 17, rue du Docteur Roux

06 22 04 74 77

Mutuelles Communales

La Montagne s'est engagée sur un partenariat avec la Mutuelle MCRN et la Mutuelle JUST, afin de proposer aux habitants de la commune une offre de services compétitifs de complémentaire santé et des tarifs préférentiels sur une offre élargie.

MCRN

📍 4 place Jacobins 44000 Nantes

02 40 89 22 91
infos@mutuellemcrn.fr
www.mutuelllemcrn.fr

Mutuelle JUST

📍 53, avenue de Verdun CS
30259 59306 Valenciennes Cedex

0 809 546 000
www.just.fr

Personnes âgées

A.A.F.P. / C.S.F.

Association d'Aide Familiale Populaire de Loire-Atlantique, voir la rubrique « Soutien aux individus et aux familles » p.41.

A.D.E.F.

Voir la rubrique « Soutien aux individus et aux familles » p.41.

ANADOM

📍 Bâtiment Rafale, 1 rue Charles Lindbergh Hall B 44340 Bouguenais

02 40 73 73 09

Portage de repas à domicile, accompagnement et services.

Permanences

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h.

C.C.A.S.

Voir la section « Services publics » p.15.


C.L.I.C.

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique Loire-Acheneau est un service de proximité qui écoute, conseille et oriente les personnes âgées de plus de 60 ans, leur conjoint(e), leur entourage familial et/ou amical vers des professionnels et des services compétents. Des évaluations sont faites avec les personnes et leur entourage sur les besoins et les aides à apporter : aides à domicile, soins, téléassistance, portage des repas, matériel d'aide à l'autonomie, aménagement de l'habitat, structures d'accueil, activités socioculturelles, prévention de l'isolement...

Sur rendez-vous 02 40 69 41 10


S.S.I.A.D.

Service de Soins Infirmiers à Domicile
Soutien à domicile et à l'accompagnement des personnes malades, dépendantes ou handicapées. L'intervention est prescrite par le médecin traitant et prise en charge à 100 % par les caisses d'assurance maladie. Les soins sont dispensés par une aide-soignante sous la responsabilité des infirmiers qui organisent les interventions du service et facilitent la collaboration avec les autres intervenants dans le maintien à domicile.

 **Maison de quartier 9, rue de la Grande Ouche - 44340 Bouguenais**
02 40 32 06 05

EHPAD Bon Repos

Maison de retraite

 **14, rue Camille Pelletan**
02 40 65 72 54

Soutien aux individus et aux familles

CARLAM

Collectif Accueil des Réfugiés à La Montagne
Contact : Claudie Ferchaud
carlam44620@laposte.net

Conseiller numérique

Service public gratuit, le conseiller numérique aide les personnes qui le souhaitent à se familiariser avec les équipements et outils informatiques et numériques du quotidien pour qu'elles puissent devenir autonomes dans ce domaine.

Permanences sur La Montagne, Le Pellerin et Saint-Jean-de-Boiseau ouverts aux habitants des 3 communes

06 46 17 66 93
conseiller-numerique@saintjeandeboiseau.fr


À La Montagne

Médiathèque Yves-et-Raymond Gaudin
le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30
et un samedi matin sur trois « Potins numériques » de 10h à 12h30.

France Services

Le service vous accompagne pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

Au 02 40 05 69 81

 **Allée George Sand - 44640 Le Pellerin**
Du Lundi au Mercredi : de 9h à 12h30
Le jeudi : de 9h à 12h30 de 14h à 18h30
Le vendredi : de 9h à 12h30

Elisabeth Kübler-Ross France (EKR)

Accompagne, forme et informe toute personne confrontée à une situation de rupture, de deuil ou de mort.
Un groupe de soutien mutuel
Un groupe pour les personnes ayant perdu un conjoint
Un café deuil
L'atelier « L'Arbre à papillons » à destination des enfants de 4 à 12 ans

Les groupes et ateliers sont animés à Nantes et les cafés-deuil dans différentes villes de la métropole. Un accompagnement individuel sur La Montagne est possible.

Renseignements

Solange GENIN
07 72 40 26 03
loire.atlantique@ekr-france.fr

LA C.S.F.

La Confédération Syndicale des Familles de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau défend, informe et représente les familles dans les domaines de la consommation, du logement, de la santé, de l'éducation, des transports...
Contact : Marie-Annick Couvrant

02 40 65 63 89
www.la-csf44.org

Permanences au Chalet

Le 2^e mardi du mois de 17h30 à 19h.

Aide à domicile emplois familiaux

A.A.F.P. / C.S.F. 44

Association d'Aide Familiale
Populaire de Loire-Atlantique
L'association propose des :

- K** Aides à domicile auprès des personnes âgées, de personnes en situation de handicap, auprès de familles avec enfants.
- K** Gardes de nuit et gardes d'enfants.
- K** Prestations de confort pour tout public.
- K** Services de soins esthétiques pour personnes fragiles.
- K** Services de transport et accompagnement pour personnes âgées.

📍 8, avenue des Thébaudières Bât. n° 44,
18^e étage - aile A 44800 Saint-Herblain

02 51 80 62 72
accueil@aafp44.fr
www.aafp44.fr

A.D.E.F.

Association pour le Développement
des Emplois Familiaux
Intervention à domicile auprès des familles,
des personnes âgées, des personnes
handicapées et des enfants, pour permettre
l'entretien du logement, le repassage,
la garde des enfants, l'assurance d'une
présence, l'aide aux repas, au lever et
au coucher et les gardes de nuit.

Renseignements

📍 70, rue du Lieutenant
de Monti - 44400 Rezé

02 40 05 00 84 - Fax 02 40 05 04 30
adef.4@wanadoo.fr

A.D.V.C.

Association Départementale
des Conjoints Survivants
L'association propose :

- K** Accueil, écoute, soutien psychologique.
- K** Groupe de parole.
- K** Information sur les droits, aide dans les démarches.
- K** Organisation de réunions à thème en fonction des besoins.
- K** Regroupement pour les loisirs.

📍 35 A, rue Paul Bert - 44100 Nantes

02 40 43 03 64
adv44@wanadoo.fr
http://www.favec.asso.fr

Handicap

A.P.F.

Association des Paralysés de France

📍 31, boulevard Albert Einstein
BP 92306 - 44323 Nantes Cedex 3

02 51 80 68 00 - Fax 02 40 43 70 15

F.N.A.T.H.

Fédération Nationale des Accidentés
du Travail et des Handicapés
Section Loire Lac Acheneau
Contact : Annick Guillou

📍 96, rue Jean Mermoz - 44340 Bouguenais

02 40 84 22 17
fnath44lla@gmail.com

M.D.P.H.

Maison Départementale des Personnes en
situation de Handicap de Loire-Atlantique

📍 1, avenue Jacques Cartier
- 44800 Saint-Herblain

02 28 09 40 50

Ouvre ure

Du lundi au vendredi de 9h à 16h sauf le jeudi de
9h à 12h.

SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-social pour Adultes Handicapés)

Spécialisé dans l'accompagnement des personnes avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) en milieu ordinaire

📍 17, rue d'Ancheteau,
44620 LA MONTAGNE
(Dans les locaux de Sésame Services)
samsah.tsa@sesameautisme44.fr

07 57 01 52 42

Le service est ouvert de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi.

Lutte contre les addictions

Aide aux alcooliques et à leurs familles

📍 17, rue Arsène Leloup – 44000 Nantes
02 40 73 49 25

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Alcooliques Anonymes

📍 42, rue des Hauts Pavés - 44000 Nantes
02 40 37 91 91

Permanences

0 820 32 68 83 (0,12 €/min)
À Nantes les samedis de 14h à 18h.

Entraid'addict 44

Aide et accompagnement
Contact : Brigitte Gélard

06 85 61 47 58
entraidaddict44@gmail.com
<https://www.entraidaddict.fr>

Permanences

Pour les malades le 1^{er} mercredi de chaque mois et pour l'entourage le 1^{er} vendredi de chaque mois à la Maison des associations de Bouguenais (5, rue de Beauvoir). Réunion le 3^e vendredi de chaque mois à la salle Renaud Barrault à Bouguenais (rue Andromède).

Vie Libre

Prévention de l'alcoolisme
Contact : Jean-Luc Herfray
02 40 32 90 39 / 06 73 65 25 54

Permanences

Dernier vendredi de chaque mois à 20h30.

Drogue

Info Service n° Vert 0 800 23 13 13
Le Triangle Nantes 02 40 48 48 58

Prévention et lutte contre le VIH

Sida Info Service

0 800 840 800 (n° Vert)

📍 Aides Pays de Loire nord
Association de lutte contre le sida
20, rue Baron - 44000 Nantes

02 40 47 99 56
aides44@wanadoo.fr

Situations précaires

Les Restaurants du Cœur

📍 32, rue du Clos Roux – ancienne
antenne de la DDE - 44640 LE PELLERIN
ad44.lepellerin@restosducoeur.org
www.restosducoeur.org
Permanences ouvertes au public le mardi et le
vendredi après-midi en hiver et le mardi après-midi
l'été.

Secours Populaire

Association solidaire

📍 Rue Jules Verne
Contact : Isabelle Gay
02 40 65 61 89
la.montagne@spf44.org

Permanences

Dépôt les mardis de 14h à 16h. Vente les jeudis
de 14h à 17h.

Vie affective et sexuelle

Couple et Famille de Loire-Atlantique

Centre d'Information et d'Éducation Sexuelle et Familiale

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de soutien proposé aux jeunes et aux adultes (conseil conjugal et familial et thérapie individuelle, familiale ou de couple).

Maison des Associations

📍 11, rue du Prinquiau - 44100 Nantes
02 40 43 83 04 – Fax 02 40 46 58 89
nantes@coupleetfamille.org coupleetfamille.org

Horaires

De 9h30 à 12h30 et de 13h45 à 16h45 du lundi au vendredi.

Maison des Adolescents

7, rue Julien Videment – 44400 Nantes
02 40 20 89 65

Ouvreure

Du lundi au samedi de 13h à 18h ou sur rendez-vous. Fermée le samedi pendant les vacances scolaires.

Planning Familial 44

Information, accompagnement et formation pour toutes et tous sur l'avortement, la contraception et la sexualité.

Le Planning familial garantit la confidentialité, l'anonymat et la gratuité pour les mineurs.

Une équipe de médecins, sages-femmes et conseillères vous écoute et vous accompagne selon vos besoins.

📍 4, rue Meuris - 44100 Nantes

02 40 20 41 51

Info Contraception en Pays de la Loire :

0 800 834 321

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Solitud'Écoute

Pour les plus de 50 ans. Parler de ce qui vous préoccupe comme de ce qui vous réjouit... Partager un moment tout simplement !

N° Vert : 0 800 47 47 88 (appel anonyme et gratuit depuis un fixe).

Horaires

Tous les après-midis de 15h à 1h, 7 j/7 (même les jours fériés).



Logement



Informations administrations

Maison de l'habitant

Conseillers-juristes, financiers et techniques à votre service gratuitement. Informations pour construire, acheter, rénover ou améliorer votre habitat.

📍 12, rue du Président Herriot - 44000 Nantes

02 40 89 30 15

Espace Habitat Social :

Pour vous informer, les bailleurs sociaux ont mis en place un accueil téléphonique commun au

02 40 89 94 50 (N° non surtaxé).

ADIL 44 (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

www.adil44.fr
contact.ahs@adil44.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00
Fermé au public le mardi matin.

Permanences

📍 Mairie annexe - C.C.A.S. - 2, allée George Sand - 44640 Le Pellerin - le 3^e mercredi

02 40 05 69 81 de 10h à 12h.

BOUAYE 2^e mercredi

📍 Centre administratif et social - Boulevard du Bois Jacques

44830 BOUAYE - le 2^e mercredi

02 28 07 53 36 de 10h à 12h.

A.N.A.H.

Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

📍 10, boulevard Gaston Serpette - 44036 Nantes

02 40 67 26 26

ddtm-sbl-logpr@loire-atlantique.gouv.fr
<http://www.anah.fr>

Architecte Conseil

C.A.U.E. 44

📍 2, boulevard de l'Estuaire - CS 56215 - 44262 Nantes Cedex 2

02 40 20 20 44

<https://www.caue44.com/>

C.C.A.S.

Le Centre Communal d'Action Sociale de votre ville est votre interlocuteur pour les demandes de logements sociaux.

Un dossier vous sera fourni qui, une fois rempli, sera automatiquement connu de tous les organismes bailleurs de logement social de l'agglomération.

📍 Hôtel de Ville Place François Mitterrand

02 40 65 95 28 - Fax 02 40 32 96 37

Pour simplifier vos démarches, vous pouvez saisir, modifier ou renouveler votre demande par Internet sur

www.demandelogement44.fr

Horaires

Accueil libre du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Accueil sur rendez-vous les après-midi de 14h à 17h. Fermé le mercredi après-midi.

Aides

Aides au logement

Si vous payez un loyer ou remboursez un prêt pour votre résidence principale et si vos ressources sont modestes, la Caisse d'Allocations Familiales peut vous aider en fonction de vos ressources. Il existe trois types d'aides au logement, non cumulables :

K Aide Personnalisée au Logement : A.P.L.

K Allocation Logement à caractère Familial : A.L.F.

K Allocation Logement à caractère Social : A.L.S.

Renseignements

C.A.F.

📍 22, rue de Malville 44937 Nantes cedex 9


08 10 25 44 10 (0,06 €/min + prix appel)

<http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-loire-atlantique/points-d-accueil>

Espace Info Énergie

Un réseau de spécialistes pour vous conseiller sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables. Le service est neutre, indépendant et gratuit. Les Espaces Info Énergie sont membres du réseau « rénovation Info Service ».

Renseignements

 **Maison de l'Habitant**
12, rue du Président Herriot – 44000 Nantes

02 40 08 03 30

nantes.44@eiepd.fr

Permanences délocalisées à Bouguenais et au Pellerin (dates disponibles sur le site Internet)
www.info-energie-paysdelaloire.fr

Mon Projet Renov

Dispositif de Nantes Métropole facilitant la rénovation énergétique de votre logement. Vous voulez faire des travaux de rénovation énergétique dans votre logement pour baisser votre facture de chauffage ? Être conseillé, connaître les aides financières ? Trouver un professionnel ?

02 40 08 03 30 (Espace Info Énergie)


www.monprojetrenov.fr



Gestion des Eaux Pluviales

Pour votre projet d'habitation individuelle, de construction, d'extension, d'aménagement... L'eau de pluie, qui ne s'infiltre pas dans le sol, augmente les débits dans les réseaux et accentue le risque d'inondation lors de fortes pluies et dégrade nos cours d'eau. Tout projet créant 40 m² ou plus d'emprise au sol est soumis au dispositif de gestion des eaux pluviales à la parcelle.

Pôle Sud-Ouest

 **3, boulevard Nelson Mandela**
– 44340 Bouguenais

02 28 00 16 00

pole.sudouest@nantesmetropole.fr

Renseignements

Accompagnement gratuit et personnalisé.

SOLIHA Loire-Atlantique

 **12, rue de la Haltinière**
BP 42533 - 44325 Nantes Cedex 3
contact.loireatlantique@solihha.fr

02 40 44 99 44

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
(sauf le vendredi après-midi).

Primes de déménagement

La prime de déménagement s'adresse aux familles nombreuses qui déménagent quand leur foyer s'agrandit. Trois conditions :

- K** Vous avez au moins 3 enfants à charge, nés ou à naître.
- K** Votre déménagement a lieu après le 4^e mois de la grossesse et avant les 2 ans de votre dernier enfant.
- K** Vous avez droit à une A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement) ou A.L.F. (Allocation Logement à caractère Familial) pour votre nouveau logement.

Renseignements

C.A.F.

 **22, rue de Malville –**
44937 Nantes cedex 9

08 10 25 44 10 (0,06 €/min + prix appel)

Changement d'adresse : qui prévenir, quelles démarches à effectuer ?

- K** Caisse d'Allocations Familiales.
- K** Sécurité Sociale, Mutuelle.
- K** Écoles.
- K** Cantines.
- K** Compagnie d'assurance (incendie/vie).
- K** Préfecture.
- K** Mairie (listes électorales).
- K** Banque (comptes bancaires ou postaux).
- K** Électricité et Gaz de France.
- K** Compagnie des eaux.
- K** Centre des Impôts.
- K** Gendarmerie (livret militaire).
- K** Opérateur de téléphonie...

Demande d'autorisation d'urbanisme

Afin de faciliter vos démarches, il est possible, depuis le 1^{er} janvier 2022, de déposer votre dossier de façon dématérialisée via le site : <https://nanteseservice.fr> rubrique urbanisme

Déclaration préalable

Un imprimé peut être retiré auprès du Service Urbanisme en mairie ou sur le site :

www.service-public.fr

(rubrique Logement – autorisations d'urbanisme – déclaration préalable)

Constitution du dossier : l'imprimé de déclaration préalable précise les travaux concernés par cette demande : toute modification de l'aspect extérieur d'une construction (modification ou création d'ouverture en façade et toiture, etc.), clôture et modification ou création de surface de plancher inférieure à 20 m². Depuis le 1^{er} avril 2014, les ravalements de façade (uniquement si identique à l'existant) ne sont plus soumis à déclaration préalable. Les documents nécessaires à l'instruction figurent sur l'imprimé. Un dossier complet en 5 exemplaires lorsque la surface de plancher est modifiée. Un dossier complet en 3 exemplaires lorsqu'aucune surface de plancher n'est modifiée.

Délai d'instruction : un mois à compter de la réception en mairie. En cas de demande de pièces complémentaires par le service instructeur, le délai recourt à compter de la remise des pièces complémentaires.

Permis de construire

Un imprimé peut être retiré auprès du service urbanisme en mairie ou sur le www.service-public.fr (rubrique Logement – autorisations d'urbanisme – permis de construire)

Délai d'instruction : le délai est de

2 mois à compter de la réception du dossier en mairie pour une maison individuelle et de 3 mois pour tout autre type de projet. En cas de demande de pièces complémentaires par le service instructeur, le délai recourt à compter de la remise des pièces complémentaires. Depuis 1993, les demandes de permis de construire comptent un volet supplémentaire : le volet paysager constitué de 2 photos, d'une vue en coupe, d'un document graphique définissant l'insertion dans l'environnement et d'une notice expliquant la prise en compte du paysage.

Nouvelles normes : depuis le 1^{er} mai 2011, modification des normes de base de la construction parasismique pour le neuf dit à risque normal. La réglementation n'impose pas de nouvelles normes dans la construction ancienne.

Pour plus d'informations

<http://www.loire-atlantique.gouv.fr/>

Depuis le 1^{er} mars 2012, la « surface de plancher » se substitue à la fois à la surface de plancher hors œuvre brute (SHOB) et à la surface de plancher hors œuvre nette (SHON).

La « surface de plancher » s'entend comme la somme des surfaces de plancher closes et couvertes sous une hauteur sous plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des murs.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la réglementation thermique 2012 s'applique à toute construction neuve ainsi qu'aux parties nouvelles ajoutées aux bâtiments (surélévations ou additions dépassant 30 % de la surface des locaux existants ou dépassant 150 m²). Elle impose de fournir, au dépôt de la demande de permis, une attestation de prise en compte de la réglementation thermique.

Constitution du dossier : l'imprimé de permis de construire concerne tous les travaux de construction qui ne peuvent être traités par une déclaration préalable (construction de plus de 20 m² et changement de destination). Les documents



nécessaires à l'instruction figurent sur l'imprimé. Les pièces jointes au permis de construire sont à fournir en 5 exemplaires.

Achèvement des travaux : le permis de construire est soumis à une déclaration d'ouverture de chantier (imprimé joint au dossier). Vous devez fournir les 3 exemplaires de cette déclaration dès l'ouverture du chantier. Une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (en 3 exemplaires) est à fournir dans un délai maximum de 30 jours à compter de l'achèvement des travaux.

Taxe

Le paiement de certaines taxes peut vous être demandé (les taux peuvent être renouvelés au 1^{er} janvier de chaque année) :

- K** Taxe d'Aménagement Communale (5 %)
- K** Taxe d'Aménagement Départementale (2,5 %)
- K** P.F.A.C. : Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (se renseigner auprès de Nantes Métropole)
- K** R.A.P. : Redevance d'Archéologie Préventive (0,4 %)

A chage

Il est rappelé que la réalisation des travaux liés :

K à la déclaration préalable, au permis de construire et au permis de démolir sont régis par l'article R.424-15 et articles A.424-15 à A.424-19 du Code de l'Urbanisme où l'a chage de ces autorisations est obligatoire.

Cet a chage doit être effectué sur un panneau de dimensions supérieures à 0,80 m de côté, selon les dispositions précisées par la notice d'information jointe à l'arrêté d'autorisation.

Les travaux ne peuvent donc commencer avant l'affichage de ce panneau.

Permission de voirie : articles R. 115.1 à R. 115.4 du Code de la voirie routière. Il est rappelé que toute occupation du domaine public (trottoirs, chaussées, parkings, aires diverses, etc.) est soumise à une permission de voirie, délivrée par le Maire. Il est donc IMPÉRATIF, si vous devez utiliser temporairement le domaine public pour réaliser des travaux sur votre propriété (dépôt de matériaux, mise en place de matériels, monte-matériaux, échafaudage, etc.), de demander cette permission en mairie et ce, quinze jours avant le début des travaux. L'occupation du domaine public sans autorisation est passible d'une amende (article R. 16.2 du Code de la voirie routière).

Emploi



Maison de l'emploi / PLIE

Accompagnement vers l'emploi, la formation, la création d'entreprise et des ateliers divers proposés (CV, simulation d'entretien...).

📍 **Atdec Nantes Métropole**
8, rue Jean Baptiste Vigier - 44400 Rezé

02 51 70 26 93
www.atdec.org

Mission Locale

Accompagnement socio-professionnel des 16 / 25 ans

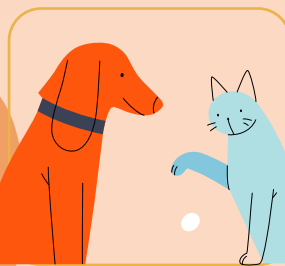
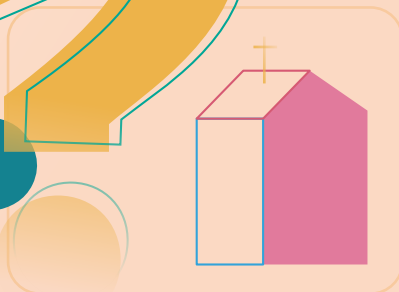
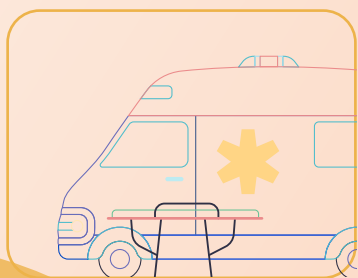
📍 **46, boulevard Jean Moulin 44100 Nantes**
02 28 03 93 29

Permanence :

Les vendredis (journée)

📍 **Le Chalet La Montagne**
153, route de Bouguenais
Samantha CEDRON
scedron@atdec.org

Divers



Administrations

Casier judiciaire national

📍 107, rue du Landreau -
44317 Nantes cedex 3

02 51 89 89 51 (serveur vocal
d'information et d'orientation des appels).

Bulletin n° 3 : délivré gratuitement aux
particuliers (seule la personne concernée
peut en faire la demande). Demandes sur le
site Internet : casier-judiciaire.justice.gouv.fr

Conseil Départemental

Département de Loire-Atlantique

📍 3, quai Ceineray - 44041 Nantes cedex 1

02 40 99 10 00

<https://www.loire-atlantique.fr/44>

📍 Délégation Nantes

26, boulevard Victor Hugo - 44041 Nantes

02 44 76 73 00

delegation-nantes@loire-atlantique.fr

Permanence

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h45 à 17h30.

Conseil Régional des Pays de la Loire

Hôtel de la Région

📍 1, rue de la Loire - 44966 Nantes cedex 9

02 28 20 50 00

accueil@paysdelaloire.fr

www.paysdelaloire.fr

Impôts

Pour les habitants du sud-ouest de
l'agglomération (questions relatives à l'impôt
sur le revenu et aux impôts locaux).

📍 2, rue Eugène Orieux - 44000 Rezé

02 53 55 13 00

Renseignements

Calcul de l'impôt secteur La Montagne :

02 53 55 13 50

Paiement de l'impôt :

02 53 55 13 75

sip.nantes-sud@dgfip.finances.gouv.fr

Impots.gouv.fr accessible 24 h/24 et 7 j/7 pour vos
démarches en ligne.

Vous pouvez également joindre le
Centre Impôts Service du lundi au
vendredi de 8h à 22h et le samedi
de 9h à 19h, hors jours fériés.

0 810 467 687

Pour toute question relative au prélèvement
mensuel ou à l'échéance de votre impôt,
vous pouvez contacter le Centre Prélèvement
Service du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

0 810 012 009.

Horaires

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Ministère des affaires étrangères

📍 11, rue de la Maison Blanche -
44941 Nantes cedex 9

Standard : 02 51 77 30 30

Service central d'état civil :

0 826 08 06 04

Horaires

De 9h15 à 11h30 et de 13h30 à 16h,
sauf le vendredi jusqu'à 15h.

Préfecture de Loire-Atlantique

📍 6, quai Ceineray - 44035 Nantes cedex 1

02 40 41 20 20

prefecture@loire-atlantique.gouv.fr

Trésorerie de Saint-Herblain

📍 39, place Pierre-Blard -

44800 Saint-Herblain

02 40 85 30 30

Horaires

Accueil physique : tous les jours de 8h30 à 12h
(fermeture l'après-midi).

Accueil téléphonique : tous les jours de 8h30 à
12h et de 13h30 à 16h (sauf mercredi et vendredi
après-midi).

Animaux

Vétérinaires

📍 16, avenue de l'Europe Z.A.C.
Montagne Plus 44620 La Montagne
02 40 32 99 25

Refuge

Des Animaux et des Hommes
📍 Les Landes Bigot 44340 Bouguenais
02 40 26 90 00
dadh44@free.fr
www.desanimauxetdeshommes.com

Chenil

Les Grands Chenils de l'Ouest
📍 97, rue de la Mouchonnerie
44340 Bouguenais
02 40 65 22 28 / 02 40 65 31 37

Armée

Cirfa marine de Nantes

📍 66, rue de la Ville en Pierre -
BP 12123 44021 Nantes cedex 1
02 40 49 35 44

Centre d'information de l'armée de l'air

📍 14 bis, rue des Rochettes -
44021 Nantes cedex 1
02 40 74 21 29

Centre d'information de l'armée de terre

📍 110, rue Gambetta - 44036 Nantes cedex
02 40 29 19 61

Renseignements service national

📍 Bureau du Service National de Rennes
BP 21- 35998 Rennes Armée
02 23 44 50 01

Recensement militaire

Le recensement des jeunes (garçons et filles) est obligatoire. Il doit être effectué le mois de leurs 16 ans. Venir en mairie muni(e) d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, ou tout autre document justifiant de la nationalité française) et le livret de famille. Le jeune peut venir seul ou être représenté par l'un de ses parents.
<http://majdc.fr>

Culte

Maison paroissiale de La Montagne

📍 11, rue de l'Église
02 40 65 60 29

Maison paroissiale de Bouguenais

7, rue du Général de Gaulle
02 40 65 11 82

Messes

Une seule messe célébrée à 10h30 en alternance à l'église de La Montagne et de Bouguenais.
<http://saintjosephdelavallee.fr/>

Permanences

Le vendredi de 17h à 18h30
et le samedi de 10h à 11h30.
Contact inscriptions en
catéchèse : Isabelle Kaiser

06 61 05 08 95
catecheseblm@orange.fr
www.ep-bouguenaislamontagne.cef.fr

Permanences

Catéchèse - aumônerie : les mardi et jeudi de 14h à 17h, à la maison paroissiale de La Montagne.

Dépannages

ENEDIS - GRDF dépannage

ENEDIS : 09 726 750 44
(prix d'un appel local)
GRDF : 0 800 47 33 33 (N° Vert)

Eau

Veolia - Générale des Eaux
0 969 323 529 - 24 h/24

Litiges - Justices

Aide juridictionnelle

Si vos ressources sont modestes, vous pouvez, sous certaines conditions, bénéficier de l'aide juridictionnelle totale ou partielle, c'est-à-dire obtenir la prise en charge par l'État de la totalité ou d'une partie des frais du procès (frais de justice et honoraires d'avocats).

Pour retirer le formulaire de demande, adressez-vous au :

Tribunal de Grande Instance

📍 Quai François Mitterrand -
44000 Nantes

02 51 17 95 00

Aide juridictionnelle 02 51 17 96 56

Retrait des dossiers 02 51 17 95 04

Conciliateur

Ni magistrat ni avocat, nommé pourtant par la cour d'appel, il peut régler les petits conflits de la vie quotidienne (en Loire – Atlantique, 24 conciliateurs bénévoles). Des arbres qui dépassent la limite de propriété, une contestation sur un devis d'entreprise, une caution non restituée par le propriétaire à son ancien locataire et un droit de passage non respecté opposent un particulier à l'administration.

Permanences

Chaque vendredi au Palais de Justice de Nantes. Maison d'Accueil et d'Information Sociale au Pellerin, les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois sur rendez-vous de 14h à 17h.

02 40 05 69 81

Conseil de Prud'hommes

Immeuble Atlantica II

📍 26, bd Vincent Gâche - 44000 Nantes

02 40 20 61 30

Maison de la justice et du droit

📍 8, rue Jean-Baptiste Vigier - 44400 Rezé

02 51 11 37 00

Ouverte au public pour des prestations gratuites concernant :

- K** l'accès au droit : informations générales dans le domaine judiciaire, consultations juridiques d'avocats, aide aux victimes d'infraction, domaine familial, mineurs ;
- K** la conciliation des conflits privés : loyers, contrats, consommation, troubles de voisinage, etc. ;
- K** les alternatives aux poursuites pénales : la médiation pénale et la médiation/ réparation pour les mineurs délinquants.

Horaires

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

Médiateur

En cas de litiges avec l'Administration ou entre usagers, les particuliers peuvent solliciter l'aide d'un Médiateur. S'adresser au Délégué départemental du Médiateur de la République.

📍 5, rue Maurice Duval - 44000 Nantes

Permanences

Sur rendez-vous 02 40 08 00 34

Les lundis et jeudis.

Médiation Familiale

Service de la C.A.F. pour construire l'avenir et faciliter une nouvelle organisation familiale. Entretiens sur rendez-vous.

📍 Maison de l'action sociale –
rue Marie-Thérèse Eyquem - Nantes

02 51 83 45 43

mediationfamiliale.cafnantes@
cafnantes.cnafmail.fr

Horaires

Le lundi et le mercredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 17h.

Le jeudi de 9h à 12h.

Ordre des avocats

Consultations gratuites pour les familles dont les revenus sont inférieurs à 1 372 € par mois. Ce plafond peut toutefois être majoré pour les personnes à charge. Produire le livret de famille et les revenus des trois derniers mois. Mêmes conditions que l'Aide juridictionnelle.

Maison de l'Avocat

📍 25, rue La Noüe Bras de Fer - 44200 Nantes

02 40 20 48 45

Consultation

Chaque jour de 14 h à 17h.

Tribunaux

Tribunal Administratif de Nantes

📍 6, allée de l'Île Gloriette - 44000 Nantes cedex

02 40 99 46 00

Tribunal de Commerce

📍 2 bis, quai François Mitterrand - 44000 Nantes

02 40 41 02 00

Tribunal de Grande Instance

📍 Quai François Mitterrand - 44000 Nantes

02 51 17 95 00

Tribunal d'Instance

📍 Quai François Mitterrand - 44000 Nantes

02 51 17 95 00

Presse

Quotidiens

Ouest-France

📍 2, quai François Mitterrand - 44200 Nantes

02 40 44 69 69

Presse-Océan

📍 12, rue de Santeuil - 44000 Nantes

02 40 44 24 00

Hebdomadaire

Le Courrier du Pays de Retz

📍 6, rue du Traité de Paris - 44210 Pornic

02 51 74 00 30

Correspondants Locaux

Ouest-France

06 71 58 31 01

jacques.musset@orange.fr

www.ouest-france.fr

Presse Océan

06 13 18 47 65

bernardfrancois@mac.com

https://www.ouest-france.fr/presse-ocean/

Le Courrier du Pays de Retz

marion.vallee@publihebdo.fr

https://actu.fr/le-courrier-du-pays-de-retz/

Pour annoncer vos événements :

Site d'autosaisie pour parution dans *Ouest-France*, *Presse-Océan* et *Courrier du Pays de Retz*.
www.infocale.fr

Urgences

Centre Antipoison

Rennes 02 99 59 22 22

Angers 02 41 48 21 21

Centre Hospitalier

Universitaire – Urgences

Hôpitaux de Nantes 02 40 08 38 95

Gendarmerie

📍 Brigade du Pellerin

17, rue de Villeneuve 44640 Le Pellerin

Urgences : 17

02 40 04 66 17

Pompiers

📍 189, route de Bouguenais
18

SAMU 15

Police Secours 17

Urgences Européennes 112

Index

Accueil mairie	13	Collecte des déchets ménagers	18
Accueil de loisirs	26	Collèges	24
Adjoints	8	Commerces	31
Aéroport	19	Conciliation	54
Aides auditives	38	Conseil de Prud'hommes	54
Aide à domicile	40, 42	Comité des Sages	10
Aide au logement	46	Conseil Départemental	52
Aide familiale	40, 42	Conseil Municipal	5, 8
Aide juridictionnelle	54	Conseil Régional	52
Aide sociale	13	Conteneurs, tri sélectif	20
A.J.I.	27, 31	Culte	53
Allocations familiales	37	Culture et patrimoine	17, 30
Allocations logement	46	D	
AMAP	29	Danse	31
Ambulances	38	Déchets ménagers, toxiques, verts	20
Amiante	22	Déchèterie	21
Anciens combattants	29	Déclaration de travaux	48
Animaux	53	Dentistes	39
Architecte conseil	46	Dépannage	53
Armée	53	Destineo	19
Arts plastiques	29	Drogue	43
Assistantes maternelles	26	E	
Assistantes sociales	37	Eau	47, 53
Associations	29	École de musique	15
Associations pluridisciplinaire	29	Écoles	23
Assurance maladie	37	ERDF	58
Avocats	55	Église	53
B		Élus	8
Baby Gym	33	Emploi	50
Basket	29	Encombrants	21
Bien-être, équilibre, arts corporels	29	Enfance	31
Billard	29	Enseignement	25 à 27
Boules	29	Environnement	15, 32
Boule nantaise	30	Équipements municipaux	16
Boxe pieds-poings	30	Équipements sportifs	17
Bus	19	Espaces verts	17
CAF	37	État civil	13
Capoeira	30	F	
C.A.R.S.A.T.	37	Faire construire	48
Carte grise (voir Préfecture)	52	Fêtes	16
Casier judiciaire	52	Fitness	32
C.C.A.S.	13	Football	33
Centre antipoison	55	G	
Centre de loisirs	26	GRDF	53
CHU	55	Gymnases	17
Chasse	30	Gymnastique	33
Chenil	53	H	
Chômage – emploi	50	Handball	33
C.I.C.A.S.	37	Handicapés	41
Cimetière	16	Hôtel de Ville	14
Cinéma	30	I	
C.L.I.C.	40	Impôts	52
C.P.A.M.	37	Infirmières	39
		Insertion	32

Jeunesse	23, 31	Poste (La)	16
Jeux	22	Préfecture	52
Judo	33	Presse	54
Justice	53	Psychologue	39
		Psychothérapeute	39
K araté	36	R adiologie	40
Kinésithérapeutes	39	Randonnées pédestres	34
		Recyclage	22
L aboratoire d'analyses médicales	39	Réemploi	22
Litiges – Justice	54	Refuge pour animaux	53
Logement	45, 46	Repas à domicile	40
Lycée	24	Restaurants du cœur	43
		Restauration scolaire	14
M aire	8, 13	S ages-femmes	40
Maison de la justice	54	Salles municipales	16
Maison de retraite	41	SAMU	55
Marche à pied	34	Santé	36
Marché	16	Secourisme	34
Médiathèque municipale	15	Secours urgences	55
Médecins généralistes	39	Sécurité Sociale	37
Médiation	54	Service national	53
Messe	53	Services techniques municipaux	13
Ministère des Affaires étrangères	52	Sida	43
Mission locale insertion des jeunes	50	SNCF	19
Mobilité	17	Solidarité	34
Multi-accueil	14	Social	36
Multisport	33	SOS enfants	38
Musculation	35	SOS femmes (Citad'elles)	38
Musique	15	Soutien aux individus et aux familles	414
		Sports	35
N antes Métropole	20 à 22	Stade	17
Naolib (ex TAN)	19	T AN	19
Nature (voir Environnement)	13, 33	Tennis	35
		Tennis de table	35
O bjets perdus	13	Théâtre	35
Ordures ménagères	20	Transports	19
Orthodontistes	39	Travaux (aides et autorisations)	49
Orthophonistes	39	Trésorerie	52
Ostéopathes	39	Tri sélectif	20
		Tribunal	54
P arcs, espaces verts	17	U rbanisme	48
Patrimoine	34	Urgences	55
Pédicures – podologues	39	V eolia	55
Périscolaire	14	Vétérinaires	53
Permis de conduire (voir Préfecture)	52	Volley-ball	38
Permis de construire	48	Y oga	35
Personnes âgées	40		
Pétanque	29		
Pharmaciens	39		
Photographie	34		
Planning familial	44		
Police municipale	13		
Politique	34		
Pompiers	34, 35		



LA
MoNTagne



Hôtel de ville
Place François Mitterrand
CS 50016 - 44620 La Montagne
02 40 65 64 68
mairie@ville-lamontagne.fr